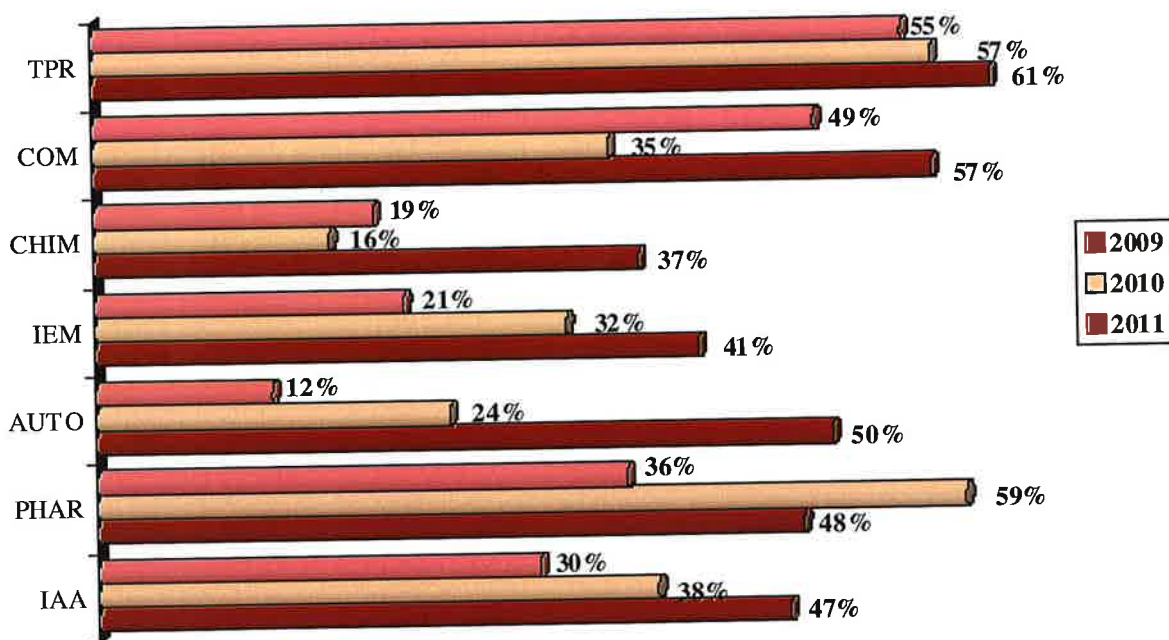


### 3.2 Gestion des recrutements

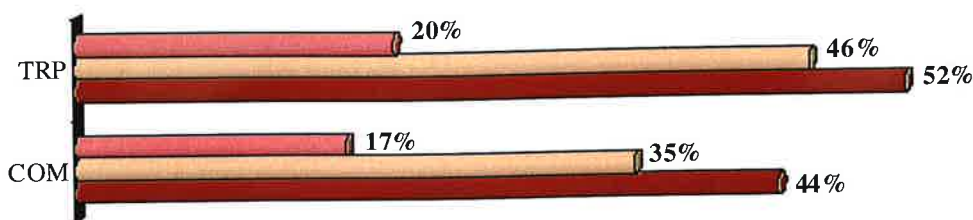
**Près d'un établissement sur deux a recruté du personnel logistique en 2011, après moins de 40% en 2010**

Evolution de la proportion d'établissements ayant réalisé des recrutements par secteur

*Etablissements de 100 salariés et plus*



### Etablissements de 50 à 99 salariés



IAA : Industrie agroalimentaire  
 PHAR : Pharmacie, parfumerie et entretien  
 AUTO : Industrie automobile  
 IEM : Industrie des équipements mécaniques  
 CHIM : Chimie, caoutchouc, plastiques  
 COM : Commerce  
 TRP : Prestataires Transport/Logistique

Le nombre d'établissements recruteurs a continué à fortement progresser en 2011, avec 48% d'établissements, toutes tailles confondues, ayant embauché du personnel logistique au cours de l'année, après 38% en 2010 et 28% en 2009. La reprise des recrutements a été particulièrement accentuée dans les secteurs où le niveau des recrutements était tombé au plus bas avec la crise : +21 points dans l'industrie chimique, +26 points dans l'industrie automobile ; mais aussi dans le commerce, dont les recrutements avaient baissé en 2010 : +22 points. Ce secteur est, avec celui du transport et de la logistique, tout particulièrement recruteur : 57% des établissements de 100 salariés et plus du secteur commercial ont recruté du personnel logistique en 2011, et 61% des prestataires transport-logistique de même tranche de taille.

### Le nombre d'établissements ayant recruté des opérateurs logistiques rattrape celui de 2008

Pourcentage d'établissements ayant réalisé des recrutements en logistique par catégorie d'emploi

#### Etablissements de 100 salariés et plus

	Cadres	Techniciens/ Agent de maîtrise	Opérateurs
2008	10%	14%	35%
2009	7%	8%	26%
2010	6%	9%	30%
2011	7%	14%	38%

### Etablissements de 50 à 99 salariés

	Cadres	Techniciens/ Agent de maîtrise	Opérateurs
Stratégie et organisation logistiques	100%	50%	7%
Achats / Approvisionnement	0%	50%	3%
Ordonnancement	0%	0%	0%
Entreposage / Stockage	0%	0%	12%
Réception / Expédition	0%	0%	15%
Manutention et conduite d'engins de manutention	0%	0%	46%
Emballage / préparation de commandes	0%	0%	53%
Reverse Logistics	0%	0%	3%
Autres	0%	0%	7%

Si, comme à l'habitude, les recrutements de cadres visent principalement à pourvoir des postes sur des fonctions de stratégie et d'organisation logistiques (motif cité par 72% des établissements de 100 salariés et plus ayant recruté des cadres), en 2011 ce sont également près de la moitié des établissements qui ont recruté des techniciens/agents de maîtrise de la logistique sur ces fonctions.

Du côté des opérateurs logistiques, les recrues ont en premier lieu été positionnées sur l'emballage et la préparation de commandes (cités par 47% des établissements de 100 salariés et plus, et 53% des établissements de moins de 100 salariés), cette fonction devançant cette année la manutention et la conduite d'engins (citées par 39% des établissements de 100 salariés et plus, et 46% des établissements de moins de 100 salariés).

## Des recrutements motivés par le besoin d'accroître les capacités productives

### Motifs de recrutement par catégories d'emplois (en pourcentage d'établissements ayant cité l'item)

#### Etablissements de 100 salariés et plus

	Cadres			Techniciens/ Agent de maîtrise			Opérateurs		
	2009	2010	2011	2009	2010	2011	2009	2010	2011
Surcroît d'activité	14%	14%	36%	22%	48%	42%	42%	40%	50%
Remplac. de départs en retraite	4%	8%	18%	15%	8%	17%	11%	14%	15%
Remplacement d'autres départs	53%	63%	48%	44%	38%	38%	55%	45%	48%
Réorganisation de la logistique	32%	31%	32%	22%	28%	27%	13%	26%	14%

## Les jeunes en ont bénéficié...

Proportion d'établissements recruteurs ayant embauché les publics suivants

### Etablissements de 100 salariés et plus

	AUTO	CHIM	COM	IAA	IEM	PHAR	TRP	Total
Des jeunes de moins de 26 ans	56%	51%	61%	54%	65%	33%	71%	60%
Des seniors de plus de 50 ans	6%	10%	18%	8%	7%	0%	25%	13%
Des demandeurs d'emploi depuis + d'un an	13%	9%	23%	14%	7%	11%	14%	14%
Des personnes sans qualification	23%	3%	7%	8%	14%	5%	23%	12%
Des travailleurs handicapés	5%	3%	7%	3%	8%	5%	10%	7%

### Etablissements de 50 à 99 salariés

	COM	TRP	Total
Des jeunes de moins de 26 ans	59%	51%	55%
Des seniors de plus de 50 ans	6%	22%	13%
Des demandeurs d'emploi depuis + d'un an	12%	17%	14%
Des personnes sans qualification	18%	17%	17%
Des travailleurs handicapés	0%	4%	2%

En 2011, les recruteurs ont privilégié les jeunes : dans les établissements de 100 salariés et plus, 60% d'entre eux ont embauché des jeunes de moins de 26 ans, et ainsi que 55% des établissements de 55 à 99 salariés.

Les autres publics sont moins souvent cités cette année : seulement 12% des établissements de 100 salariés et plus témoignent de recrutements de personnes sans qualification (après 31% en 2010), 14% de recrutements de demandeurs d'emploi de plus d'un an (après 29% en 2010) et 13% de seniors de plus de 50 ans (après 19% en 2010). La même tendance s'observe dans les établissements de moins de 100 salariés : 14% d'entre eux ont embauché des demandeurs d'emploi de longue durée en 2011, après 22% en 2010.

A noter que dans le secteur transport-logistique, les publics recrutés apparaissent comme relativement plus diversifiés que dans les autres activités. Jusqu'à un quart des établissements recruteurs y ont ainsi pourvu des postes logistiques avec des seniors, presque autant avec des personnes sans qualification, et 10% avec des handicapés.

**... ce qui explique que les dispositifs d'aide associés à leur embauche soient davantage utilisés que les dispositifs qui encouragent le recrutement des autres publics**

**Pourcentage d'établissements recruteurs ayant utilisé les dispositifs suivants pour recruter**

*Etablissements de 100 salariés et plus*

	AUTO	CHIM	COM	IAA	IEM	PHAR	TRP	Total
Contrat d'apprentissage	0%	10%	11%	11%	10%	11%	29%	14%
Contrat de professionnalisation	12%	3%	5%	5%	7%	5%	24%	10%
Actions de formation préalable au recrutement (AFPR-dispositif Pôle emploi)	5%	5%	2%	0%	5%	0%	1%	2%
Préparation opérationnelle à l'emploi (POE - dispositif Pôle emploi)	0%	0%	0%	3%	0%	0%	2%	1%
Contrat unique d'insertion - contrat initiative-emploi (CUI-CIE)	0%	0%	0%	0%	0%	0%	2%	0%
Contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS)	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
CDD " seniors "	0%	3%	4%	6%	0%	0%	0%	2%

*Etablissements de 50 à 99 salariés*

	COM	TRP	Total
Contrat d'apprentissage	0%	33%	16%
Contrat de professionnalisation	0%	37%	18%
Actions de formation préalable au recrutement (AFPR- dispositif Pôle emploi)	0%	2%	1%
Préparation opérationnelle à l'emploi (POE - dispositif Pôle emploi)	0%	0%	0%
Contrat unique d'insertion - contrat initiative-emploi (CUI-CIE)	0%	0%	0%
Contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS)	0%	0%	0%
CDD " seniors "	0%	0%	0%

14% des établissements de 100 salariés et plus, et 16% des établissements de moins de 100 salariés ont fait entrer en 2011 dans leurs effectifs logistiques des apprentis.

Les contrats de professionnalisation ont également permis à 10% des établissements de 100 salariés et plus, et 18% des établissements de moins de 100 salariés, de recruter du personnel logistique, cette disposition ayant particulièrement la faveur des établissements de 50 à 99 salariés du secteur transport-logistique (37%).

Les autres dispositifs d'aide à la formation pour des embauches sont beaucoup plus confidentiels. Il est vrai que si les contrats de professionnalisation et d'apprentissage encouragent plutôt le recrutement des jeunes, dont on a vu qu'ils avaient la faveur des employeurs, les autres mesures pour l'emploi sont davantage ciblées sur les demandeurs d'emploi (POE, AFPR), les personnes en difficultés (CUI, CIVIS) ou les personnes âgées de plus de 57 ans et satisfaisant des conditions particulières (CDD seniors).

## **Les stages étudiant débouchent moins souvent sur un emploi que les contrats d'apprentissage ou de professionnalisation**

**Voies de recrutement internes en CDD ou CDI  
(en pourcentage d'établissements ayant recruté)**

		Cadres	Techniciens/ Agent de maîtrise	Opérateurs	Total
Etablissements de 100 salariés et plus	Stage étudiant	0%	1%	1%	3%
	Contrat d'apprentissage	1%	2%	4%	6%
	Contrat de professionnalisation	1%	1%	4%	6%
Etablissements de 50 à 99 salariés	Stage étudiant	0%	0%	1%	1%
	Contrat d'apprentissage	0%	2%	5%	7%
	Contrat de professionnalisation	0%	1%	12%	13%

Contrats d'apprentissage et de professionnalisation ont par ailleurs donné lieu à des pérennisations de l'emploi en CDD ou CDI : en 2011, 6% des établissements de 100 salariés et plus ayant recruté ont pourvu des postes logistiques en CDD ou CDI suite à un contrat d'apprentissage ou un contrat de professionnalisation ; ils sont jusqu'à 13% des établissements recruteurs de moins de 100 salariés à avoir signé un contrat de travail à l'issue d'un contrat de professionnalisation. Les opérateurs logistiques en sont les principaux bénéficiaires : 12% des établissements recruteurs de 50 à 99 salariés ont embauché des opérateurs logistiques à l'issue d'un contrat de professionnalisation.

Les stages étudiants ont beaucoup moins fréquemment débouché sur un emploi, en particulier dans les établissements recruteurs de moins de 100 salariés : seulement 1% d'entre eux ont embauché en 2011 des jeunes ayant effectué un stage dans leur entreprise.

## Les recruteurs préfèrent avant tout des candidats expérimentés

### Critères de recrutement pour le personnel logistique (en % de répondants)

#### Etablissements de 100 salariés et plus

	Cadres	Techniciens/ Agents de maîtrise	Opérateurs
Formations spécifiques à la logistique	56%	57%	43%
L'expérience	60%	66%	63%
La motivation	35%	51%	59%
La disponibilité	20%	23%	26%
La proximité géographique	9%	10%	16%
L'adaptabilité	17%	19%	20%
Le "potentiel"	30%	29%	21%
La détention du CACES	-	11%	57%
Les langues étrangères	19%	-	-

#### Etablissements de 50 à 99 salariés

	Cadres	Techniciens/ Agents de maîtrise	Opérateurs
Formations spécifiques à la logistique	42%	41%	27%
L'expérience	60%	64%	72%
La motivation	35%	41%	61%
La disponibilité	23%	27%	24%
La proximité géographique	11%	13%	19%
L'adaptabilité	14%	21%	18%
Le "potentiel"	28%	24%	22%
La détention du CACES	-	15%	48%
Les langues étrangères	10%	-	-

C'est d'abord l'expérience des candidats qui est appréciée : en particulier, 72% des établissements de moins de 100 salariés privilégient ce critère lors du recrutement d'opérateurs logistiques, mais il est également recherché pour les autres catégories d'emploi : 60% des établissements s'y réfèrent pour le recrutement de cadres de la logistique.

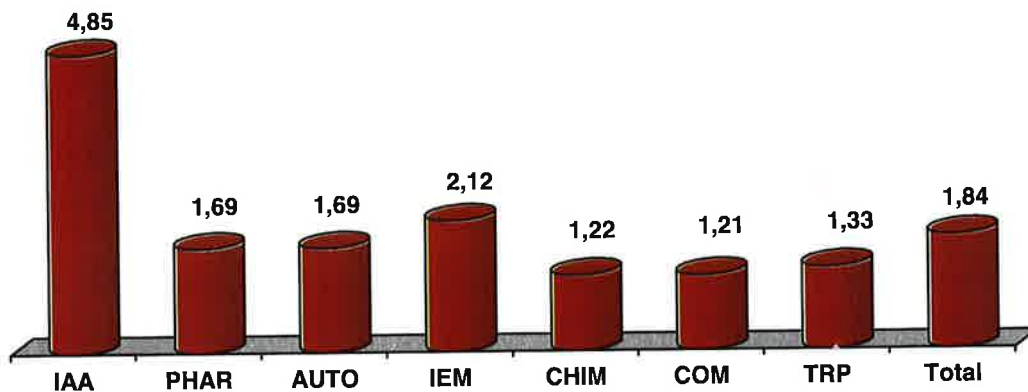
Pour les opérateurs logistiques, la seconde qualité la plus fréquemment citée a trait à la motivation des candidats (souhaitée notamment par 61% des établissements de 50 à 99 salariés), devant la détention de CACES (57% des établissements de 100 salariés et plus).

Pour les techniciens/agents de maîtrise et les cadres, la motivation apparaît certes comme importante (citée par 51% des établissements de 100 salariés et plus pour les techniciens et agents de maîtrise), mais lui est encore préférée la détention d'une qualification spécifique à la logistique (citée par 57% des recruteurs pour les techniciens/agents de maîtrise et 56% pour les cadres).

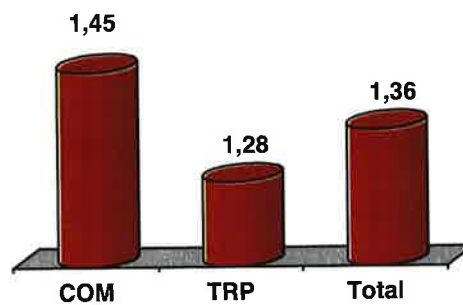
## Pour les opérateurs logistiques, une expérience moyenne d'un an et huit mois est souhaitée

Expérience moyenne demandée (en année) pour les opérateurs logistiques

*Etablissements de 100 salariés et plus*



*Etablissements de 50 à 99 salariés*



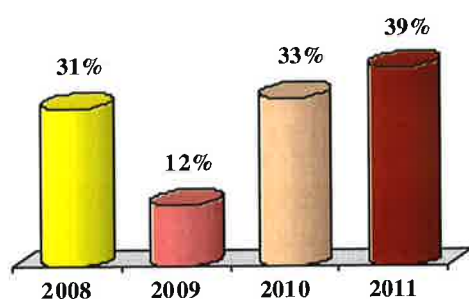
Les recruteurs qui attachent de l'importance à l'expérience souhaiteraient que les candidats aux postes d'opérateurs logistiques justifient d'une expérience moyenne de un an et huit mois. Les prestataires transport-logistique sont ceux pour qui la durée d'expérience requise est la plus courte : un an et quatre mois en moyenne.



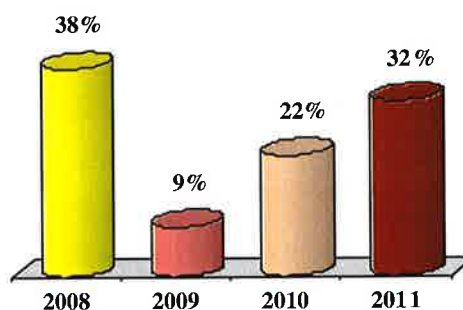
## L'augmentation des effectifs logistiques et la poursuite des recrutements ont induit en 2011 une recrudescence des difficultés de recrutement

### Pourcentage d'établissements éprouvant des difficultés de recrutement

*Etablissements de 100 salariés et plus*



*Etablissements de 50 à 99 salariés*



L'augmentation des effectifs logistiques et la poursuite des recrutements ont induit en 2011 une recrudescence des difficultés de recrutement : ils sont 39% des établissements de 100 salariés et plus à déclarer éprouver des difficultés (soit 6 points de plus qu'en 2010, et 8 points de plus qu'en 2008), et 32% des établissements de moins de 100 salariés (soit 10 points de plus qu'en 2010, et 6 points de moins qu'en 2008).